

Débat électrique autour de la Maison de jeunes

DURBUY
Conseil communal

Un point consacré à la Maison de jeunes à Barvaux a suscité une passe d'armes tendue entre la conseillère de la minorité Laurence le Bussy et l'échevin Pablo Docquier.

Si la crise énergétique frappe actuellement l'Europe de plein fouet, l'électricité était dans l'air ce lundi soir lors de la séance du conseil durbuyen. En cause, les débats sur un point concernant la Maison de Jeunes (MJ) de Durbuy, située à Barvaux. L'échevin de la Jeunesse Pablo Docquier présente une convention de partenariat entre le Plan de cohésion sociale (PCS), la Ville et la Maison de Jeunes créée depuis un peu plus d'un an. « Cette convention prévoit l'octroi d'un subside annuel de 10 000 € par le PCS à l'ASBL Maison de Jeunes pour trois années, en espérant que la Maison de Jeunes soit reconnue le plus rapidement possible. On espère cette reconnaissance pour décembre 2023 », explique Pablo Docquier. Une fois cette reconnaissance obtenue, notre Maison de jeunes pourra voler de ses propres ailes. »

« Il faut un droit de regard »

La conseillère de la minorité, Laurence le Bussy (Commune Passion) demande avec force à ce que les représentants politiques aient un droit de regard sur la gestion, notamment financière, de la MJ : « Il est question ici d'une subvention de 10 000 €. La MJ occupera l'ancien club house du club de tennis au Juliéna à Barvaux, propriété de la Commune. Il y aura également des aides ponctuelles de la Commune. S'il y a injection de deniers publics, il faut un droit de regard du politique. On a toujours fonctionné comme cela à Durbuy. »

L'échevin Pablo Docquier explique : « Les statuts s'inspirent de ceux d'autres MJ. De plus, les différentes Fédérations recommandent que ces MJ, constituées en ASBL, ne soient pas politisées. Une réponse qui ne satisfait pas du tout Laurence le Bussy, devenue pour le coup conseillère 100 000 volts : « On fait tout à l'envers dans ce dossier. Je ne comprends pas votre obstination à vous opposer à cette représentation ».

Philippe Bontemps donne alors la parole au directeur général Olivier Brisbois qui explique posément la situation. S'ensuit alors un véritable dialogue de sourd entre

la conseillère le Bussy et l'échevin Pablo Docquier.

Éric Jurdant, intervient alors dans ce débat houleux : « Ne pourrait-on pas avancer en envisageant la création d'un comité d'accompagnement dès que la MJ sera reconnue ? »

« Mais bien évidemment ! », ponctue Pablo Docquier qui précise que depuis sa création, il y a un an, la MJ accueille une trentaine de jeunes. Au vote, malgré les échanges tendus, l'unanimité est de mise.

Skatepark à Barvaux : « Plus de précisions ! »

Avant le débat sur la Maison de jeunes barvautoise, les échanges furent déjà tendus concernant le projet d'aménagement d'un skate park sur le site des anciens terrains de tennis au Juliéna à Barvaux. Laurence le Bussy reprochant à l'échevin de la Jeunesse de ne pas apporter assez de précisions. Ce dernier indique qu'il est très difficile de présenter un planning d'activités précis à l'heure actuelle. Il rappelle néanmoins que ce projet représente un budget de 500 000 € subsidié à 70 % par Infrasports. Laurence le Bussy plaide une nouvelle fois pour le réemploi des engins de l'ancien skatepark »

JULIEN BIL. »

Écolo s'oppose à la création d'un chemin d'accès au projet du Rahet

En début de séance, le bourgmestre P. Bontemps introduit un point sur un déplacement de voirie dans le cadre du projet d'aménagement de 130 lodges sur le territoire de la commune de Hotton, dans le parc du Rahet à proximité du Plain de Holzset (Durbuy). Un projet qui implique la création d'un chemin d'accès alternatif situé à la fois sur la commune de Hotton, à la fois sur la commune de Durbuy. « Il n'est pas question ici d'envisager le fond de ce projet, mais bien le déplacement de la voirie », précise le bourgmestre.

C'était sans compter sur le conseiller de la minorité Éric Jurdant (Écolo) qui s'oppose à ce déplacement, mais plus généralement à la création de ce chemin. « Une fois de plus, on va imperméabiliser le sol avec la circonstance aggravante que c'est en plein bois. »

Réponse du bourgmestre : « Il s'agira d'un chemin en matériaux drainants ». Réponse qui n'a pas l'heur de satisfaire Éric Jurdant : « Il y aura des fossés et des mares pour récolter l'eau. Cela va perturber la biodiversité et il faudra raser des arbres. Ce n'est pas opportun de créer un chemin à cet endroit d'autant plus il existait déjà des alternatives, dont un chemin plus direct qui rejoint Deulin par la Mayette. »

Philippe Bontemps clôt le débat en indiquant que ce chemin a, au contraire, été suggéré par le DNF.

VITE DIT

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans ses questions d'actualité, le conseiller Écolo Éric Jurdant s'interroge sur ce que la Commune de Durbuy prévoit pour économiser l'énergie citant ce qui a été fait par la Région sur les autoroutes. Réponse de Philippe Bontemps : « Nous venons d'en discuter ce lundi matin et

nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage des bâtiments publics la nuit. D'autres pistes sont encore à l'étude. »

L'échevin du Tourisme Pablo Docquier précise que le SI de Durbuy, qui organise le marché de Noël, est en réflexion pour remplacer la glace de la patinoire par une matière synthétique, moins énergivore.